



LOT 2 : FORMATION GROUPEE EN SECOURISME, LUTTE INCENDIE, GESTES ET POSTURES

Rapport

Coopération financière COMIFAC - Allemagne
Programme de «Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »
COMIFAC/KFW
Projet N° BMZ: 2008 66 707



en coopération avec



**Votre interlocuteur
à GFA Consultant Group GmbH est**

Romain LORENT

**Coopération financière COMIFAC - Allemagne
Programme de «Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »
COMIFAC/KFW
Projet N° BMZ: 2008 66 707
PPECF**

**LOT 2 : FORMATION GROUPEE EN SECOURISME,
LUTTE INCENDIE, GESTES ET POSTURES**

Auteur du Rapport :



Address

GFA Consulting Group GmbH

Eulenkrugstraße 82

D-22359 Hamburg

Germany

Phone +49 (40) 6 03 06 – 211

Fax +49 (40) 6 03 06 - 119

Email: afrika@gfa-group.de



FORMATION AUX ENTREPRISES FORESTIERES DU CAMEROUN

LOT 2 : FORMATION GROUPEE EN SECOURISME, LUTTE INCENDIE, GESTES ET POSTURES

Contrat numéro C084 pour la formation groupée en secourisme, lutte incendie, gestes et postures

ENTRE

Le Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF)

ET

STANDARDS SARL

RAPPORT FINAL (PROVISOIRE)

STANDARDS
Safer operations

RC 2010B248 – N° Contribuable: M041000033628S;
Siège social: Akeba Learning Centre Building,
Quartier Odza, Koweït City, Yaoundé;
Bureau de liaison: Quartier Bonanjo, Douala;
BP 1026 Yaoundé, Cameroun;
Tel: +237 22 68 36 07 / + 237 22 30 55 40;
E-mail: info@standards.cm; Site web: www.standards.cm ;

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION | 3 |
| 1. Dimension internationale..... | 4 |
| 2. Dimension régionale | 4 |
| 3. Dimension nationale | 5 |
| 4. Enjeux..... | 5 |
| II. RAPPEL DES TdRs | 5 |
| 1. Objectif général | 5 |
| 2. Objectifs spécifiques | 5 |
| 3. Résultats attendus..... | 6 |
| 4. Livrables..... | 7 |
| III. APPROCHE METHODOLOGIQUE | 7 |
| IV. ANALYSE SITUATIONNELLE GENERALE | 8 |
| V. RESULTATS SIGNIFICATIFS DU PROJET | 11 |
| VI. LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES | 13 |
| 1. Leçons apprises | 13 |
| 2. Bonnes pratiques..... | 14 |
| VII. RECOMMANDATIONS | 14 |
| VIII. DIFFICULTES RENCONTREES | 17 |
| IX. DIFFUSION DES SUPPORS DIDACTIQUES | 17 |
| X. CONCLUSION | 18 |
| XI. ANNEXES | 19 |

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Relativement au principe 8 du FSC sur le suivi évaluation au sein de plusieurs sociétés forestières, des lacunes ont été décelées par le PPECF. Ainsi pour satisfaire aux exigences du principe 4 du FSC¹, et en référence au décret N°99/PM/81 du 09 novembre 1999, fixant les modalités d'implantation et d'exploitation des établissements classés au Cameroun, il est important que le personnel soit mieux formé en matière de situation d'urgence (secourisme, protection et de lutte contre les incendies).

Les recommandations issues de ce diagnostic étaient en faveur de formations groupées notamment : « Consultation des communautés et cartographie sociale participative », « Inventaire d'exploitation », « **Secourisme, lutte incendie, gestes et postures** ».

Plusieurs entreprises engagées dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'exploitation industrielle de forêts, souhaitent grandement intégrer dans leur pratiques les techniques et méthodes en secourisme, lutte incendie et gestes et postures dans le but de réduire au maximum les accidents en milieu professionnel.

Ce projet de formations groupées « secourisme, lutte incendie et gestes & postures » s'est étalé sur 12 (douze) mois, à raison de dix sessions de formation par trimestre dans des sites préalablement identifiés par les concessionnaires.

Les sociétés forestières suivantes sont principalement bénéficiaires :

| Entreprises | Type de certification | Localisation/sites | Nombre de site |
|------------------|-----------------------|---|----------------|
| PALLISCO | FSC - FM | - Douala - Mindourou - Chantiers d'exploitation | 3 |
| WIJMA | FSC - FM | - Douala - Nguti - Manfé - Bidou - Ma'an | 7 |
| ROUGIER | FSC – FM - CoC | - Douala - Mbang– Djoum – Mokabi (Congo) | 4 |
| SEFECCAM/SIENCAM | OLB | - Douala - Tinto - Nguti - Yingui | 4 |

¹ **Le principe 4 du FSC** stipule que les « opérations de gestion forestière doivent satisfaire ou dépasser les exigences des lois ou des autres règlements applicables en matière de santé et de sécurité des employés et de leur famille »

| | | | |
|-----------------|---------|-------------------------------|---|
| VICKWOOD/THANRY | VLC/VLO | - Douala - Ngola Lokomo | 3 |
|-----------------|---------|-------------------------------|---|

La société ALPICAM au cours de l'intervention s'est désistée comme entreprise bénéficiaire et a été remplacée par la société SEFECCAM/SIENCAM.

1. Dimension internationale

La demande européenne en bois tropical représente une proportion importante en valeur de la demande mondiale du bois. Le client européen est prêt à payer au prix fort, pourvu que le bois qu'il achète soit de bonne qualité et d'origine légale. Les entreprises forestières installées dans le bassin du Congo se déploient donc avec acharnement au sein dudit marché tout en essayant de se conformer aux exigences d'une clientèle qui est devenue consciente de sa valeur et surtout de l'intérêt qu'on lui porte. L'offre s'agrandit et chacun veut augmenter sa part de marché autant que faire se peut. On demande plus de garantie sur l'origine du bois et exige des pratiques encore plus respectueuses à l'égard de l'environnement et ses populations. La certification permet de manière générale de valoriser les produits du bois issus d'une gestion responsable des forêts. Elle impose aux entreprises l'application des principes de développement durable et de bonnes pratiques, appliqués à la gestion forestière, et/ou à la traçabilité des bois issus de ces forêts. De nos jours pour qu'une entreprise forestière soit compétitive et crédible sur l'échiquier mondial, il faut qu'elle respecte un certain nombre de principes, critères et indicateurs sur le plan social, environnemental et économique.

2. Dimension régionale

Le bassin du Congo est le deuxième plus grand massif forestier au monde après celui de l'Amazonie². Ce massif subit plusieurs pressions parce que le bois tropical est très convoité dans le monde. Fort de ce constat, les organismes internationaux et la COMIFAC³ se déploient pour la préservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale⁴. Ceci notamment à travers le Programme de Promotion des Exploitations Certifiées des Forêts (PPECF) incite les entreprises forestières au respect des principes qui prennent en compte les trois piliers de durabilité, à savoir l'environnement, le respect des aspects sociaux, et la viabilité économique de l'exploitation forestière. La formation groupée en

² Le massif forestier du bassin du Congo c'est plus de 2 millions de Km² partagé entre 6 pays : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo-Brazzaville, le Congo-Kinshasa, le Gabon et la Guinée équatoriale (EDF2010)

³ COMIFAC : Commission des Forêts d'Afrique Centrale

⁴ La COMIFAC est l'institution de référence en charge des questions environnementales en Afrique centrale

"**Secourisme, lutte incendie, gestes et postures**" vient donc consolider cet aspect social en apportant des outils efficaces pour le renforcement de la sécurité des employés et des infrastructures.

3. Dimension nationale

L'Etat du Cameroun dispose d'une législation et une réglementation qui encadrent les activités d'exploitation et autres interventions dans le secteur forestier (contenues dans la loi forestière N°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche), contraint les entreprises d'une certaine manière à la gestion responsable des forêts, notamment dans le Chapitre V de la loi forestière aux articles 71 (4) et 72, portant sur la promotion et de la commercialisation du bois et des produits forestiers. En effet, l'Etat en tant que propriétaire des forêts se doit d'exiger aux gestionnaires des concessions forestières, la preuve de la gestion durable de la concession sur la base d'un ensemble d'études préalables et documents administratifs à fournir. L'Etat délègue ainsi aux départements ministériels tels que le MINEPDED (Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable) et le MINFOF (Ministère de la Forêt et de la Faune) la responsabilité de veiller au respect de ces critères.

4. Enjeux

Le projet de formation groupée en secourisme, lutte incendie, gestes et postures, s'inscrit donc dans *"une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'exploitation industrielle de forêts" en réduisant le maximum d'accidents en milieu professionnel.*

II. RAPPEL DES TdRs

1. Objectif général

L'objectif principal du projet est **d'améliorer les conditions de travail au niveau des sites industriels et des chantiers forestiers à travers la réduction des accidents en milieu professionnel en renforçant les capacités des employés sur les notions de secourisme, lutte incendie et gestes et postures.**

2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'intervention a permis aux employés d'entreprises forestières de :

- i) *Connaître l'importance de la prévention et les risques d'accidents et maîtrise parfaite des gestes de secours destinés à préserver l'état d'une victime en attendant le relais des secours ;*

- ii) Respecter et faire respecter les Règles et Consignes de Sécurité ;*
- iii) Maîtriser les opérations correctes lors d'une alerte, incendie ;*
- iv) Bien assimiler et mettre en pratique les méthodes de lutte rapide et efficace contre les incendies et d'usage des moyens de 1^{ère} intervention ;*
- v) Identifier les situations susceptibles de nuire à la santé ou d'identifier les efforts inutiles ou excessifs ;*
- vi) Améliorer le bien-être et la performance au travail à travers la maîtrise des bases de la manipulation des charges ;*
- vii) Avoir des formateurs internes formés en secourisme, lutte incendie et gestes et postures ;*
- viii) Disposer d'un livret pédagogique et des fiches techniques permettant la mise en œuvre aisée et personnelle de ces pratiques qui limitent les accidents de travail en milieu professionnel.*

Au terme de ce projet, on devrait aboutir à des résultats concrets.

3. Résultats attendus

Le programme de formations groupées en « secourisme, lutte incendie, gestes et postures » a permis d'atteindre les résultats suivants :

- i) Les ouvriers et personnels des entreprises se sont bien appropriés des techniques en matière de secourisme, lutte incendie, gestes et postures ;*
- ii) Les opérations de secourismes, gestes et postures en cas d'accident du travail ou d'incendie, ainsi que l'utilisation des moyens de 1^{ère} intervention sont maîtrisées ;*
- iii) Les formateurs internes au niveau des différents concessionnaires sont identifiés et formés ;*
- iv) Les informations nécessaires et suffisantes aux secours en fonction de chaque entreprise sont collectées ;*
- v) Les fiches techniques et un guide pédagogique sont conçus et diffusés ;*
- vi) Les Rapports propres à chaque entreprise sur l'évolution du projet y compris l'amélioration de la qualité du travail et la prévention des accidents sont vulgarisés.*

Il est exigé au début pendant et au terme de ce projet, la production d'un certain nombre de livrables.

4. Livrables

Les livrables liés à ce projet sont :

- i) Au moins trente (30) sessions de formations seront réalisées sur site (sites industriels, chantiers forestiers, direction des entreprises) en collaboration avec les opérateurs économiques ;*
- ii) Un manuel technique opérationnel sur les différents modules (secourisme, lutte incendie et gestes & postures) sera produit à l'issue des formations, mis à la disposition des bénéficiaires et sur le site web du programme ;*
- iii) Un nombre d'employés seront retenus par entreprise pour être formés comme formateurs internes ;*
- iv) Un rapport préliminaire, au plus tard deux (02) semaines après le début du projet ;*
- v) Des rapports trimestriels, au plus tard dix jours après le début de chaque trimestre ;*
- vi) Rapport technique et financier sur le déroulement des activités sera produit à la fin de chaque semestre, résumant l'état des dépenses par société forestière à l'attention du programme qui sera réalisé ;*
- vii) Le rapport final de l'intervention devra comporter les différents manuels techniques relatifs à chaque thématique : secourisme, lutte incendie et gestes & postures dans les concessions forestières et sites industriels, pour une mise en ligne sur le site web du PPECF.*

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le projet initié par le PPECF, et les sessions de formation étalées sur neuf (09) mois, à raison de dix (10) sessions de formation par trimestre dans des sites préalablement identifiés par les concessionnaires.

Le projet a été articulé en trois (03) phases :

- **La phase d'imprégnation**, il s'est agi, d'une part, lors d'une réunion de mise au point et de cadrage avec le PPECF, d'identifier les différents acteurs, et d'autre part à la prise de contacts (par téléphone, email, échanges physiques) avec les différentes entreprises bénéficiaires. Cette phase a permis d'élaborer un calendrier provisoire de l'intervention.
- **La phase de mise en œuvre** qui s'est effectuée, dans chaque site en trois (03) jours, avec la même approche:

- ✓ **Réalisation de l'analyse situationnelle** (état des lieux) de chaque site ;
 - ✓ **L'évaluation des participants** sur la base à d'un **test de niveau**, en vue de jauger leur niveau de connaissance dans les 3 thématiques et évaluer les besoins en formation ;
 - ✓ **La formation proprement dite**. Elle s'est déclinée en 2 phases : *une phase théorique* qui s'est attardée sur l'enseignement des différents concepts et outils et *une phase pratique* à travers la simulation des situations en temps réel.
- **La phase de rapportage** pour la rédaction des différents rapports, la production de la documentation didactique, la reprographie et la diffusion.

A la fin de chaque session de formation, les participants ont été à nouveau soumis à **une évaluation** (test de niveau et évaluation du contenu de la formation).

IV. ANALYSE SITUATIONNELLE GENERALE

D'entrée de jeu, il est important de noter que sur certains sites, le niveau des participants était très bas, à ce moment l'accent a été mis sur la pratique plutôt que sur la théorie.

L'inspection des installations des différents concessionnaires par les experts de STANDARDS, a généralement révélé :

- **En sécurité incendie**
 - Que les constructions sont pour la plupart faites en béton, en métal et en bois ; les deux premiers peuvent facilement être un frein au développement de l'incendie parce qu'ils ne sont pas très combustibles ; par contre, le bois contribue énormément à l'éclosion et à la propagation de l'incendie du fait de sa combustibilité élevée ;
 - Que les dégagements d'urgence ne sont pas du tout indiqués dans le bâtiment, même s'il y a des portes ;
 - Qu'il n'existe pas, pour la plupart, de dispositions de prévention (pour anticiper sur le risque incendie) et de prévision (pour combattre l'incendie) au niveau des soutes à carburant ;
 - Que l'extincteur prévu au niveau des cuves de carburant est très proches de ce qu'il protège, et sa quantité (09kg) est insuffisante pour ce type de risque ;
 - Que la disposition de plusieurs bouteilles d'acétylène au poste de soudure représente un danger très important ;
 - Que les plans des sites dans lesquels serait intégré le plan d'évacuation, lorsqu'ils existent, ne sont pas dessinés à une échelle appropriée, et pas placés à un endroit convenable;

- Que plusieurs portes s'ouvrent vers l'intérieur, ce qui peut causer de sérieux problèmes en cas d'évacuation ;
 - Que les plans d'évacuation par secteurs sont inexistant ;
 - Qu'il n'est pas toujours possible de savoir exactement quel est le nombre de personnes présentes au sein de l'organisation ; ce qui n'aiderait pas en cas de sinistre ;
 - Que la plupart des extincteurs ne sont pas positionnés à des endroits et à une hauteur appropriés;
 - Que plusieurs extincteurs sont encombrés, ne rendant pas facile leur accès ;
 - Que certains extincteurs n'ont pas de notices d'utilisation parce qu'effacées par les intempéries ;
 - Que certains extincteurs sont placés à des endroits inappropriés par rapport au risque incendie y existant ;
 - Que l'évacuation n'est pas du tout organisée;
 - Que la sirène installée ne sert qu'à réguler les heures de travail ; par conséquent, l'alarme d'urgence là où elle existe, n'est pas toujours connue par les employés;
 - Que la procédure d'urgence existante ne prend en compte que les cas liés au secourisme, et ne renseigne pas clairement sur les actions à faire en cas d'incendie;
 - Que les sites n'ont pas de personnes formées comme guides et serre-files pour faciliter l'évacuation ;
 - Que peu d'employés connaissent le numéro des sapeurs-pompiers, et la plupart ne sait pas comment donner un message d'alerte aux secours intérieurs et extérieurs;
 - Que les pictogrammes d'évacuation n'existent pas sur l'ensemble des installations.
- **En secourisme**
- Que plusieurs employés ont déjà été formés comme secouristes-sauveteurs au travail ;
 - Qu'il existe une infirmerie avec un personnel qualifiée ;
 - Que certaines entreprises ont des ambulances respectant les standards, et ont souscrit un contrat d'assistance pour l'évacuation des victimes d'accidents ;
 - Qu'il y a bel et bien des brancards au sein des établissements.
- **En gestes et postures**
- Que très peu d'employés ont été formés dans le passé en gestes et postures ;

- Que les principes d'organisation et de rangements ne sont pas du tout respectés dans certains ateliers;
- Que les postes de travail dans les bureaux ne sont pas toujours équipés de sièges et de tables qui s'adaptent aux besoins des utilisateurs ;
- Que les charges manipulées par les employés sont pour la plupart très lourdes, et impliquent même les produits toxiques ;
- Que plusieurs contraintes sont des causes de pénibilité pour les employés notamment les contraintes physiques (postures douloureuses et fatigantes, manutention manuelle de charges lourdes, exposition aux bruits excessifs, tâches répétitives), les contraintes mentales (attention et concentration soutenue, grand nombre d'informations à traiter, risque d'agression), les contraintes d'horaire et de rythme (travail posté et/ou décalé, tâches courtes et répétitives, objectifs de production) ;
- Que plusieurs employés se plaignent fréquemment d'asthénie et de lombalgies ;
- Que la majorité des entreprises sont dans les deux extrêmes pour ce qui est de la position d'assise. Tantôt les employés sont pour la plupart assis, tantôt pour la plupart debout, ce qui est un problème majeur l'équilibre physique des employés ;
- Que les équipements de manutention de charges mécanique (monte-charges par exemple), et manuels (trolleys par exemple) existent bel et bien ; ces derniers sont cependant en nombre insuffisant.

De manière générale, il existe des risques spéciaux inhérents au secteur forestier tels que : les bruits, l'utilisation des machines, l'utilisation des engins, l'utilisation des produits dangereux, chutes d'objets, électrocution, coupures, explosions, glissades, perte d'audition, cécité, etc.

Par ailleurs, il a été noté que des Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont distribués aux employés, même si ceux-ci sont la dernière ligne de défense dans la prévention des risques selon les principes généraux de prévention des risques; qu'une bonne hygiène est maintenue dans les installations;

Il n'existe pas de politique hygiène et sécurité (un engagement du haut management de l'entreprise à l'égard de la sécurité et la santé des travailleurs) dans la plupart des entreprises, même si cet aspect ressort succinctement dans leurs politiques environnementales.

V. RESULTATS SIGNIFICATIFS DU PROJET

Le projet a été une expérience satisfaisante pour l'ensemble des acteurs, du point de vue des résultats atteints à travers les activités réalisées.

A la date du 1er août 2016, les résultats attendus ont été presque tous atteints. Toutes les **30 sessions de formation prévues ont déjà été fournies** aux cinq (05) entreprises forestières, (taux de réalisation : 100%) ; **665 employés ont été formés** (taux de réalisation : 110%) et désormais, les participants sont capables de démontrer leur compréhension du contenu des formations par l'application des connaissances aux situations familières et non familières. En particulier, ils sont capables :

➤ **Dans le domaine de la lutte incendie**

- D'expliquer le rôle et les responsabilités de l'équipier de première intervention ;
- D'expliquer la législation camerounaise relative à la sécurité incendie en entreprise ;
- De sensibiliser les autres quant à l'importance de la sécurité incendie ;
- D'identifier les causes et les conséquences d'un incendie ;
- D'expliquer les modes de propagation de l'incendie ;
- D'identifier les classes de feu ;
- D'enclencher l'alarme, et donner l'alerte ;
- D'expliquer la différence entre les types d'extincteurs, les agents extincteurs, et utiliser chacun d'eux sur une classe de feu appropriée ;
- D'effectuer eux-mêmes l'entretien de leurs extincteurs ;
- De mettre en pratique les techniques d'évacuation selon leurs installations ;
- D'expliquer les missions d'un guide et d'un serre-file pour l'évacuation.

➤ **En secourisme**

- D'expliquer les responsabilités de l'employeur et de l'employé en rapport avec le secourisme ;
- D'expliquer les principaux aspects à considérer dans l'organisation du secourisme au sein de l'entreprise ;
- D'utiliser le contenu d'une trousse de secours ;
- D'expliquer les fonctions vitales de l'organisme (conscience, circulation sanguine, respiration) et nécessaires pour apporter secours ;
- De pratiquer les bases du secourisme ;

- De pratiquer la respiration cardiopulmonaire, ainsi que les techniques de libération des voies pulmonaires ;
- D'assurer le brancardage en fonction des moyens en possession ;
- D'apporter des premiers soins à une personne blessée, brûlée, ou qui est victime d'une fraction.

➤ **En gestes et postures**

- D'expliquer les préoccupations que représentent les troubles musculo-squelettiques sur la santé ;
- De partager avec les autres l'état de la connaissance des Troubles Musculo-squelettiques (par l'utilisation des témoignages d'employés) ;
- D'expliquer ce que prévoit la réglementation en la matière ;
- D'identifier les activités à haut risque pour les membres supérieurs ;
- D'identifier les facteurs à haut risque des TMS, ainsi que les mesures de contrôle ;
- D'identifier et évaluer les risques relatifs à la manutention manuelle ;
- D'appliquer les techniques de manutention manuelle en fonction de leur activité ;
- De bien utiliser les équipements manuels et mécaniques de manutention existant dans leurs opérations ;
- D'inspecter périodiquement les équipements de manutention sous leur responsabilité ;
- D'expliquer l'essence de la mise en œuvre d'un programme d'ergonomie au sein d'une entreprise.

Au final, et conformément aux Termes de Références,

- ✓ Les ouvriers et personnels des entreprises se sont bien appropriés des techniques en matière de secourisme, lutte incendie, gestes et postures ;
- ✓ Les ouvriers et personnels maîtrisent les opérations de secourismes, gestes et postures en cas d'accident du travail ou d'incendie, ainsi que l'utilisation des moyens de 1ère intervention.

Comme autres résultats spécifiques on peut signaler que les informations nécessaires et suffisantes aux secours en fonction de chaque entreprise ont été collectées.

En termes d'activités :

- Les sessions de formation théorique et pratique ont effectivement été réalisées sur 21 sites au total ;

- Sur la base des diagnostics faits sur chaque site, des recommandations spécifiques ont été faites pour l'amélioration du dispositif de prévention des différents concessionnaires ;
- Grâce à la formation des formateurs qui s'est tenue au siège du Consultant (STANDARDS), du 30 juin au 1^{er} Juillet 2016, les 24 formateurs internes identifiés au niveau des différents concessionnaires (responsables HSE des sites, responsables monitoring, et chefs d'équipe) ont été formés. Ces derniers ont été encouragés, une fois rentrés, à :
 - Evaluer leur culture sécurité en fonction des critères qui leur ont été expliqué ;
 - Expliquer à leur management le bien-fondé de la mise en œuvre des concepts appris, en donnant les avantages et les inconvénients du statu quo, les avantages et les inconvénients de la mise en œuvre des nouveaux concepts, et enfin les ressources que cela nécessitera dans l'un et l'autre cas ;
 - Elaborer et implémenter un système de « reporting » des presque-accidents, et dégager leur potentiel pour une meilleure prévention des risques;
 - Coacher leurs collègues des notions de sécurité, en fonction du niveau des uns et des autres, afin que chacun vienne au travail et rentre chez lui en sécurité ;
 - Evaluer les feedback de l'apprentissage, afin de s'assurer qu'ils sont effectifs ;
 - Organiser de plus en plus des formations sécurité, des réunions sécurité, et effectuer des inspections, en mettant l'accent en sécurité incendie, secourisme, gestes et postures.

VI. LECONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES

1. Leçons apprises

Au cours du projet, le consultant est arrivé à l'évidence que le secteur forestier a sa particularité. Que la démarche pour la résolution des problèmes HSE n'est pas la même que dans les secteurs mieux connus par le consultant, notamment l'aviation, le pétrole/gaz, et les bâtiments.

En particulier, les leçons apprises sont les suivantes :

- L'existence d'une certification importante, qui régle dans une certaine mesure les pratiques opérationnelles des entreprises de ce secteur ;
- Le processus d'exploitation complexe du bois, de la prospection à l'évacuation vers le client, en grumes ou en débité, ainsi que les divers métiers du bois ;

- Les recommandations en gestes et postures pour prévenir les risques devraient aussi tenir compte de l'environnement social du pays. Par exemple, proposer des solutions (même très efficaces) qui conduiraient à la réduction des postes de travail est contreproductifs ;
- Enfin, et non des moindres, l'endurance dont font preuve les acteurs de ce secteur.

2. Bonnes pratiques

Le consultant a identifié des bonnes pratiques dans certaines entreprises, qu'il serait intéressant que les autres mettent en œuvre chez elles, notamment :

- L'existence d'une politique hygiène, santé et sécurité signée par le Directeur Général, qui mentionne :
 - L'engagement de l'entreprise en rapport avec le HSE ;
 - La préoccupation importante associée aux activités de l'entreprise ;
 - La démarche volontaire et d'amélioration continue des conditions de vie et de travail (respect de la réglementation, fonctionnement du CHSS, amélioration de la maîtrise des risques, évaluation des risques HSS dans tout projet, contrôle des aliments et de l'eau) ;
 - L'hygiène, la sécurité et la santé est de la responsabilité de chacun.
- Organisation des réunions de sécurité pour l'ensemble du personnel en début de chaque semaine ;
- Balisage des zones dangereuses en scierie par des marquages au sol ;
- Affichage des Fiches de Données de Sécurité près de chaque machine en scierie ;
- L'utilisation des permis de feu (procédure) pour toutes les opérations de soudure ou celles qui impliquent l'utilisation du feu ;
- L'affichage des listes et photos du personnel dédié à la sécurité et aux premiers secours par secteur, de part et d'autre du site industriel ;
- Système de motopompe mobile avec une cuve d'eau d'une grande capacité pour faciliter les extinctions.

VII. RECOMMANDATIONS

Au cours des formations, des constats ont été faits, qu'il serait important que les concessionnaires prennent en compte s'ils veulent améliorer de manière radicale leur culture sécurité, et par ricochet leurs performances de production.

Pour ce qui est de la *sécurité incendie* et l'évacuation :

- Installer les pictogrammes de direction et d'évacuation dans les installations. Nous nous sommes rendus compte que ces installations sont totalement muettes ;
- Revoir le positionnement des extincteurs à certains endroits, qui doivent être à 1,20 mètre du sol, et veiller à ce qu'ils ne soient plus encombrés. Par ailleurs, les extincteurs ne souffriront pas de problèmes d'intempéries s'ils sont entretenus chaque mois par le personnel interne comme on l'a démontré au cours de la formation.
- Afficher de manière claire les procédures d'urgence, avec les numéros de téléphone mis à jour ; s'assurer que tous les employés ont connaissance de cette procédure ;
- Mettre en place des dispositifs de prévention et de prévision au niveau des soutes à carburant ;
- Revoir la disposition des bouteilles d'acétylène sur le site ;
- Afficher de manière claire les procédures d'urgence, avec les numéros de téléphone mis à jour ; s'assurer que tous les employés ont connaissance de cette procédure ;
- Dessiner les plans des sites et les installer à l'entrée de chaque site ; ceci pour permettre aux visiteurs de mieux s'orienter ;
- Installer les systèmes de détection d'incendie dans les endroits sensibles, ainsi qu'une alarme pour prévenir les personnes présentes dans le site en cas d'incident ;
- S'assurer que les exercices d'évacuation sont régulièrement organisés ;
- S'assurer que les portes des bâtiments s'ouvrent de l'extérieur ;
- Installer des alarmes de sécurité, multiplier les lieux de déclenchement, codifier les signaux et les faire connaître par tous ;
- Mettre en place une procédure de briefing à l'arrivée des visiteurs, et mise en œuvre par les vigiles ;
- Faire former les guides et les serre-files qui seront responsables de l'évacuation du personnel en cas de sinistre ;
- Installer les systèmes de détection d'incendie dans les endroits sensibles, ainsi qu'une alarme pour prévenir les personnes présentes dans les sites des incidents. S'assurer que les exercices d'évacuation sont constamment faits ;
- Faire une inspection au moins annuelle du système d'électricité existant pour prévenir toute défaillance.

Pour ce qui est du *secourisme* :

- Remplacer les brancards existants par d'autres plus appropriés ;
- Acquérir des ambulances (pour celles qui ne l'ont pas), et les équiper pour qu'elles répondent aux standards notamment :
 - » En équipements de brancardage (brancard principal, portoir de type cuillère, matelas à pression) ;
 - » En équipements d'immobilisation (lot pour les fractures – membres supérieurs et inférieurs, lot de colliers cervicaux – immobilisation du rachis cervical, petit, moyen, grand ou réglable) ;
 - » En équipements de ventilation / respiration (oxygène portable, insufflateurs manuels avec masque et canules pour tous les âges) ;
 - » En équipements de diagnostic (appareil à tension manuel, stéthoscope, thermomètre) ;
 - » En équipements de réanimation comme le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) ;
 - » En bandages et matériels d'hygiène.
- S'assurer de l'animation effective des réunions HSE, avec la mise en pratique des différents gestes de secourisme ; ne pas attendre le recyclage, car les gestes de secourisme sont facilement oubliés s'ils ne sont pas mis en pratique.

Pour les *gestes et postures* :

- Les postes de travail sont un peu en désordre dans les sites, Il y a dans la plupart des sites de sérieux problèmes de rangement et de propreté des postes de travail, qui sont des facteurs qui favorisent les mauvaises postures chez les employés. Elles devraient mettre en œuvre la méthode « 5S » pour standardiser les rangements, et simplifier les choses pour tous. Le consultant pourrait donner des formations dans ce sens ;
- Lancer un programme d'ergonomie poste par poste, en impliquant les employés dans le processus ;
- Améliorer les postes de travail des employés travaillant dans les bureaux, et dans la scierie, en intégrant au mieux l'ergonomie, afin de réduire les souffrances relatifs aux gestes et postures ;
- Encourager les employés à bien exploiter leur période de repos, afin que cela réduise leur fatigue corporelle ;
- S'assurer que les Equipements de Protection Individuelle sont effectivement portés par les employés ;

- Effectuer une évaluation des différents postes de travail afin de déterminer la position d'assise qui convient le mieux (debout, assise, demi-assise, variation debout-assis). Si elle a déjà été faite, la mettre en œuvre. L'entreprise pourrait s'appuyer sur les principes de la *norme NF EN ISO 14738* pour y parvenir ;
- Enfin, encourager les employés à s'engager dans les activités sportives nécessaires pour entretenir la souplesse musculaire.

VIII. DIFFICULTES RENCONTREES

Au titre des difficultés rencontrées durant le projet, on peut citer :

- ✓ L'inquiétude émise par les concessionnaires et par le PPECF au départ du projet sur le manque d'expérience spécifique du Consultant STANDARD dans le secteur forestier. Mais cette appréhension s'est dissipée progressivement car les experts ont su s'adapter très rapidement ;
- ✓ *la langue* : en effet une bonne partie de participants étaient d'expression anglaise. Les formateurs ont ainsi été obligés de donner la formation en anglais et en français par le biais de la traduction, ce qui a rendu la formation longue et pénible. Il serait intéressant pour la prochaine fois, de prendre en compte cet aspect dans la planification des formations, et prévoir d'ajouter un jour supplémentaire de formation ;
- ✓ Sur certains sites, le niveau des participants était très bas ; à ce moment l'accent a été mis sur la pratique plutôt que sur la théorie.

Au-delà de tout cela, nous avons particulièrement apprécié le bon accueil des responsables, et l'implication véritable des participants au cours de la formation.

IX. DIFFUSION DES SUPPORTS DIDACTIQUES

Conformément à l'article 4.3 des Termes de Référence du présent projet, nous suggérons d'organiser une activité financée par **la provision pour dépenses accessoires de 5000 Euros**

En effet, la reprographie des supports didactique (livret pédagogique ; fiches techniques ; manuels) ayant été finalisée, une *remise solennelle* des supports (en cours de préparation) aux concessionnaires impliqués dans le projet. Cette dernière activité sera une bonne occasion de faire une ultime séance de travail avec les points focaux (formateurs internes) et/ou interface (Responsable

Certification et RH) de chaque entreprise sous la supervision du médiateur (PPECF), pour les aider à mieux comprendre et s'approprier le livret pédagogique et les fiches techniques, pour qu'ils puissent plus facilement s'en servir pour une meilleure diffusion.

Cette activité de restitution se fera au sein de la Direction Générale de chaque entreprise, et réunira autour d'une table, les responsables des entreprises bénéficiaires ; des points focaux ; d'une équipe de STANDARDS (*le responsable du projet, le formateur en sécurité incendie, secourisme et le « Project Advisor »*) et d'un représentant du PPECF, pour un échange sur le bilan du projet et les perspectives.

La planification de cette activité de restitution de matériel pédagogique se fera en trois (03) jours. A travers notamment : *l'organisation en interne de la mission* (Tâches des différents membres de l'équipe de mission, l'ordre du jour des séances de travail spécifique à chaque entreprise) ; l'envoi des demandes d'invitation avec accusé de réception aux différentes entreprises bénéficiaires par le « emailing ».

X. CONCLUSION

Au cours du projet, bon nombre de réalisations ont été faites, non seulement en termes de personnes formées (665), mais aussi en termes de recommandations élaborées, que la plupart de ces entreprises ont commencé à mettre en œuvre. Ces dernières contribueront à l'amélioration du niveau de sécurité sur l'ensemble des sites visés par l'intervention.

Cela devrait cependant être bâti autour d'une stratégie sécurité. Le consultant, STANDARDS, estime que la plus grande recommandation à la fin de ce projet c'est d'aider les managers et leaders des entreprises forestières à mettre en place une *stratégie sécurité efficace* pour chacune de leurs entreprises. De par son expérience dans les autres industries ainsi que celle qu'elle a déjà dans le secteur forestier, STANDARDS serait capable d'y aider, à travers une méthode efficace, ce qui leur permettra de mesurer leur retour sur investissement dans le domaine de la sécurité et la santé au travail. Bien entendu, le plaidoyer du PPECF ainsi que celui de la COMIFAC est très important pour que cela soit reçu par les entreprises.

Commenté [I1]: A l'issue de l'intervention, a-t-il été noté une différenciation d'avancée en la matière, suivant le niveau de certification (OLB, FSC, VLC ?)

Intentionally left blank

XI. ANNEXES

Annexe 1 : Fiches d'analyse par entreprise (analyse situationnelle, nombre de personnes formées, sites concernés, recommandations, difficultés).

1. WIJMA

Analyse situationnelle

L'inspection préliminaire dans la plupart de ses installations a permis de découvrir:

- En sécurité incendie
 - Qu'il n'existe pas de plan de l'installation à son entrée. Les visiteurs et les secours ne peuvent pas s'orienter dans ce cas ;
 - Que la plupart des bâtiments (gros œuvre) sont faits en béton et en bois. Le gros œuvre en béton a une résistance et une réaction élevée par rapport à celui en bois ;
 - Que les installations sont totalement muettes, c'est-à-dire que l'on y trouve pas de pictogrammes indiquant les différents risques existants sur le site, ainsi les flèches d'indication utiles soit pour la direction, soit pour l'évacuation ;
 - Que les procédures d'urgence sont méconnues par la plupart des employés ;
 - Que les procédures d'urgence en matière de sécurité incendie sont confondues avec la procédure d'évacuation des blessés ;
 - Que le site n'a pas de plan d'évacuation en place ;
 - Que les procédures d'évacuation sont inexistantes ;
 - Que la plupart des portes s'ouvrent de l'intérieur, ce qui pourrait être un grand obstacle en cas d'évacuation ;

- Que des fils électriques dénudés traînent à même le sol fait de plancher en bois, dans le bâtiment de l'aménagement, ce qui peut facilement causer un incendie ;
 - Qu'il n'existe pas d'employés formés comme guide et serre-files pour faciliter l'évacuation en cas d'urgence ;
 - Qu'il n'y a jamais eu d'exercice d'évacuation ;
 - Que les extincteurs installés sont de bonne qualité, mais placés à une hauteur qui ne respecte pas les normes, et certains trop près des sources de danger (groupes électrogènes et station de carburant) ;
 - Que la maintenance des extincteurs est faite tous les six mois, ce qui est très long pour les extincteurs à poudre.
- En secourisme
- Que plusieurs employés ont déjà été formés comme secouristes-sauveteurs au travail, mais qui pratiquent rarement ;
 - Qu'il existe une infirmerie avec le personnel qualifiée ;
 - Qu'il y a bel et bien des brancards au sein de l'établissement ; la qualité reste cependant à revoir ;
 - Qu'un contrat existe avec une structure hospitalière pour évacuer les blessés en cas d'accident vers Kribi.
- En gestes et postures
- Que les standards de rangements ne sont pas du tout respectés, dans les bureaux comme dans les ateliers, ce qui impose aux travailleurs d'avoir des gestes et postures inappropriés pendant l'exercice de leur travail ;
 - Qu'il existe peu d'équipements manuels de manutention des charges nécessaires pour améliorer la manutention effectuée par les employés ;
 - Que les employés n'ont jamais été formés en matière de gestes et postures ;
 - Que la plupart des employés se plaignent de lombalgies, et de tendinites de la coiffe des rotateurs (épaules) du fait des charges lourdes qu'ils doivent soulever, tirer, pousser à l'aide de la force corporelle ;
 - Que les employés ne portent pas systématiquement leurs équipements de protection individuelle, ce qui est un facteur aggravant des TMS ;

De manière générale, qu'il existe plusieurs risques spéciaux notamment le risque d'électrocution, le risque d'accident impliquant les engins, de noyade, de chute, de coupure, d'utilisation des produits dangereux.

Nombre de personnes formées : 99

Sites concernés

Ipono-Campo; Ma'an ; Bidou ; Nguti ; Mamfé; Douala

Recommandations

Au cours de la formation, nous avons fait des constats qu'il serait important que la Société WIJMA prenne en compte si elle veut améliorer sa culture sécurité, et par ricochet ses performances de production.

Pour ce qui est de la *sécurité incendie* et l'évacuation :

- Installer les pictogrammes de direction et d'évacuation dans les installations. Nous nous sommes rendus compte que ces installations sont totalement muettes ;
- Revoir le positionnement des extincteurs partout (les responsables monitoring vont assurer le suivi) ;
- Afficher de manière claire les procédures d'urgence, avec les numéros de téléphone mis à jour ; s'assurer que tous les employés ont connaissance de cette procédure ;
- Dessiner les plans des sites et les installer à l'entrée de chaque site ; ceci pour permettre aux visiteurs de mieux s'orienter ;
- Mettre en place une procédure de briefing à l'arrivée des visiteurs, et mise en œuvre par les vigiles ;
- Faire former les guides et les serre-files qui seront responsable de l'évacuation du personnel en cas de sinistre ;
- Installer les systèmes de détection d'incendie dans les endroits sensibles, ainsi qu'une alarme pour prévenir les personnes présentes dans les sites des incidents. S'assurer que les exercices d'évacuation sont constamment faits ;
- Faire une inspection au moins annuelle du système d'électricité existant pour prévenir toute défaillance.

Pour ce qui est du *secourisme* :

- Remplacer les brancards existants par les mieux appropriés ;
- Acquérir nécessairement une ambulance, qui possède au moins le nécessaire pour effectuer l'évacuation sanitaire d'une victime en toute sécurité ;

- S'assurer de l'animation effective des réunions HSE, avec la mise en pratique des différents gestes de secourisme ; ne pas attendre le recyclage, car les gestes de secourisme sont facilement oubliés s'ils ne sont pas mis en pratique.

Pour les *gestes et postures* :

- Nous avons eu froid dans le dos en nous rendant compte du désordre des postes de travail existant dans les deux sites. Il y a dans ces sites de sérieux problèmes de rangement et de propreté des postes de travail, qui sont des facteurs favorisent les mauvaises postures chez les employés.

Difficultés rencontrées

Enfin, compte tenu de la culture anglophone des sites de Nguti et de Mamfé, nous avons été obligés de donner la formation en anglais et en français par le biais de la traduction par l'un des membres de l'équipe, ce qui a rendu la formation pénible.

La traduction est la meilleure façon de pallier à cette difficulté, mais plus de temps doit être accordé aux formateurs.

2. ROUGIER

Analyse situationnelle

L'inspection des installations de Rougier dans l'ensemble a permis de diagnostiquer :

- *En sécurité incendie*
 - Que les constructions sont pour la plupart faites en bois ; et dès lors, peuvent facilement contribuer au développement de l'incendie parce que le bois est très combustible ;
 - Que les dégagements, suffisants dans le bâtiment administratifs, ne le sont pas dans le bâtiment technique ;
 - Que certaines portes s'ouvrent vers l'intérieur, ce qui peut causer de sérieux problèmes en cas d'évacuation ;
 - Qu'il existe des plans des sites, dans lesquels sont intégrés le plan d'évacuation du site, mais qui sont dans les bureaux ;
 - Que les plans d'évacuation par secteurs sont inexistantes ;
 - Que les extincteurs sont positionnés à une bonne hauteur pour l'ensemble, même si certains sont à revoir ;
 - Que plusieurs extincteurs sont encombrés, ne rendant pas facile leur accès ;
 - Que l'évacuation n'est pas du tout organisée, même si un travail est en cours dans ce sens ;

- Qu'un bon nombre d'employés ne sait pas où se trouve le déclencheur de l'alarme ;
 - Que la portée de l'alarme d'évacuation est très faible, et n'est pas du tout codifiée, de sorte que les employés soient capables de comprendre le message communiqué ;
 - Que les procédures d'urgence existent, mais ne sont jamais simulées ;
 - Que le site n'a pas de personnes formées comme guides et serre-files pour faciliter l'évacuation ;
 - Que les procédures d'alerte avec les numéros de chaque intervenant ne sont pas connus par les employés ;
 - Que les pictogrammes d'évacuation ne sont pas disposés sur l'ensemble de l'installation;
 - Que l'endroit le plus à risque d'incendie est la salle d'affûtage, où la ventilation n'est pas bonne, et où plusieurs gaz sont utilisés pour effectuer le travail;
 - Qu'un véhicule « water tank » est en train d'être équipé en vue de servir comme véhicule incendie.
- *En secourisme*
- Qu'il n'y a pas d'ambulance dans le site. Les bennes sont utilisés en remplacement, ce qui n'est pas vraiment approprié ;
 - Que plusieurs personnes ont déjà été formées comme secouriste-sauveteurs ;
 - Que les trousse de secours n'ont pas tous les outils nécessaires aux premiers soins.
- *En gestes et postures*
- Que peu d'employés ont été formés dans le passé en gestes et postures ;
 - Que les principes d'organisation et de rangements sont pour la plupart respectés dans les bureaux, mais que beaucoup reste à faire dans les différents ateliers;
 - Que les postes de travail dans les bureaux ne sont pas équipés de sièges et de tables qui s'adaptent aux besoins des utilisateurs ;
 - Que les accidents de travaux sont plus ou moins récurrents (08 depuis le début de l'année) ;
 - Que plusieurs employés se plaignent fréquemment d'asthénie et de lombalgies ;
 - Que les équipements de manutention de charges comme les trolleys existent, mais en nombre insuffisant;

- Que les cabines de la plupart des engins utilisés en forêt, ainsi que celles des opérateurs des scieries sont inconfortables pour l'utilisateur ;
- Que les équipements mécaniques de manutention ne sont bien utilisés par tous les opérateurs ;
- Que la plupart des conducteurs d'engins sont insatisfaits de leur siège, des vibrations, de la position de travail en cabine, de l'accès à la cabine, des bruits produits par les engins ;
- Que le port des Equipements de Protection Individuelle n'est pas systématique.

Nombre de personnes formées : 135

Sites concernés

SFID-Djoum; SFID-Mbang ; Mokabi (Congo)

Recommandations

- La société devrait mettre en place un véritable projet de développement de la sécurité et la santé au travail, qui doit constituer pour elle son plan stratégique en vue d'améliorer sa culture sécurité, et définir un budget qui va avec ;
- La suite logique devra être la conception d'un système de management de la sécurité qui prend en compte toutes les opérations de ROUGIER ;
- Elle doit investir dans la formation approfondie de la responsable Hygiène, Sécurité, et Environnement; cela l'aidera à mieux animer les standards HSE; de plus, plus de pouvoir et d'autonomie doivent lui être donnés pour qu'elle anime au mieux tout ce qui a trait à la sécurité et la santé au travail ;
- Elle doit définir un plan d'action HSE facilement mesurable sur plusieurs années ;
- Elle doit démontrer, par le biais de son haut management, son engagement (leadership) visible vis-à-vis de la sécurité, et la santé dans ses opérations. L'outil qu'elle devra mettre en place c'est une politique HSE par laquelle le management s'engage à l'égard de tous à tout faire pour mettre en œuvre le système de management de la sécurité.

De manière spécifique pour ce qui est de la *sécurité incendie et l'évacuation* :

- Installer les pictogrammes de direction et d'évacuation dans les installations. Nous nous sommes rendus compte que ces installations sont vraiment muettes. Certains efforts ont été observés, mais le groupe peut faire mieux ;
- Revoir le positionnement des extincteurs à certains endroits, qui doivent être à 1,20 mètre du sol, et veiller à ce qu'ils ne soient plus encombrés. Par ailleurs, les extincteurs ne souffriraient pas de problèmes d'intempéries s'ils sont entretenus chaque mois par le personnel interne comme on l'a démontré au cours de la formation.
- Afficher de manière claire les procédures d'urgence, avec les numéros de téléphone mis à jour ; s'assurer que tous les employés ont connaissance de cette procédure ;
- Dessiner les plans des sites et les installer à l'entrée du site ; ceci pour permettre aux visiteurs de mieux s'orienter ;
- Mettre en place une procédure de briefing à l'arrivée des visiteurs, et mise en œuvre par les vigiles ;
- Faire former les guides et les serre-files qui seront responsable de l'évacuation du personnel en cas de sinistre ;
- Mettre en place un système qui permet aux vigiles de savoir à tout moment le nombre de personnes présentes dans les scieries. Cela aidera aisément à comptabiliser les personnes après un événement, au niveau des points de rassemblement ;
- Installer les systèmes de détection d'incendie dans les endroits sensibles, ainsi qu'une alarme pour prévenir les personnes présentes dans les sites des incidents ;
- S'assurer que les exercices d'évacuation sont constamment faits ;
- S'assurer que les portes des bâtiments s'ouvrent de l'extérieur ;
- Multiplier les lieux de déclenchement des alarmes, codifier les signaux d'alarme et les faire connaître par tous.

Pour ce qui est du *secourisme*

- Acquérir nécessairement une ambulance, qui possède au moins le nécessaire pour effectuer l'évacuation sanitaire d'une victime en toute sécurité ;
- Multiplier les trousse de secours dans le site ;
- S'assurer de l'animation effective des réunions HSE, avec mise en pratique des différents gestes de secourisme ; ne pas attendre le recyclage, car les gestes de secourisme sont facilement oubliés s'ils ne sont pas mis en pratique.

Pour les *gestes et postures*

- Lancer un programme d'ergonomie poste par poste, en impliquant les employés dans le processus ;
- Améliorer les postes de travail des employés travaillant dans les bureaux, la menuiserie, la mécanique, en intégrant au mieux l'ergonomie, afin de réduire les souffrances relatives aux gestes et postures ;
- Améliorer les cabines des conducteurs d'engins afin de les aider à être mieux confortables lorsqu'ils travaillent ;
- Encourager les employés à bien exploiter leur période de repos, afin que cela réduise leur fatigue corporelle ;
- Rendre obligatoire le port des Equipements de Protection Individuelle ;
- Enfin, encourager les employés à s'engager dans les activités sportives nécessaires pour leur maintien physique.

Difficultés rencontrées. Compte tenu du nombre de personnes à former, nous avons tous constaté qu'une journée de formation était vraiment insuffisante. Nous étions parfois obligés de terminer très tard. *Pour y pallier la prochaine fois, accorder plus de jours à la formation.*

3. THANRY

Analyse situationnelle

- En sécurité incendie
 - Que la plupart des employés avaient déjà été formés en sécurité incendie ;
 - Que les constructions sont pour la plupart faites en béton et en métal ; et dès lors, peuvent facilement être un frein au développement de l'incendie parce qu'ils ne sont pas très combustibles ;
 - Qu'il existe des plans des sites, dans lesquels sont intégrés le plan d'évacuation du site ;
 - Que les plans d'évacuation par secteurs sont inexistantes ;
 - Que les extincteurs sont positionnés à une hauteur élevée, rendant difficile leur décrochage ;
 - Que les extincteurs sont placés dans des coffres, alors que les extincteurs doivent être visibles selon les normes ;
 - Que les extincteurs sont encombrés, ne rendant pas facile leur accès ;
 - Que les employés ne connaissent pas où se trouve le déclencheur de l'alarme ;
 - Que les procédures d'urgence existent, mais ne sont jamais simulés ;

- Que les sites n'ont pas de personnes formées comme guides et serre-files pour faciliter l'évacuation ;
 - Les procédures d'alerte avec les numéros de chaque intervenant ne sont pas connus par les employés ;
 - Que les pictogrammes d'évacuation ne sont pas bien disposés ;
 - Qu'un véhicule « water tank » est en train d'être équipé en vue de servir comme véhicule incendie.
- En secourisme
- Qu'il n'y a pas d'ambulance dans les deux sites. Les bennes sont utilisés en remplacement, ce qui n'est pas approprié ;
 - Que plusieurs personnes ont déjà été formées comme secouriste-sauveteurs ;
 - Que les trousse de secours n'ont pas tous les outils nécessaires aux premiers soins.
- En gestes et postures
- Qu'aucun employé n'a été formé dans le passé en gestes et postures ;
 - Que les principes d'organisation et de rangements des bureaux et des différents ateliers ne sont pas respectés ;
 - Que les postes de travail dans les bureaux ne sont pas équipés de sièges et de tables qui s'adaptent aux besoins des utilisateurs ;
 - Que les équipements de manutention de charges comme les trolleys sont inexistantes ;
 - Que les cabines de la plupart des engins utilisés en forêt, ainsi que celles des opérateurs des scieries sont inconfortables pour l'utilisateur ;
 - Que les employés n'exploitent pas bien le temps de repos qui leur est accordé ;
 - Que les équipements mécaniques de manutention sont très bien utilisés ;
 - Que le port des Equipements de Protection Individuelle n'est pas systématique.

Nombre de personnes formées : 146

Sites concernés

Lokomo ; Ngola ; Douala (TGS et MGS)

Recommandations

De manière générale :

- La société doit avoir (mettre en place) un véritable projet de développement de la sécurité et la santé au travail, qui doit constituer pour elle son plan stratégique pour améliorer sa culture sécurité, avec le budget qui va avec ;
- La suite logique devra être la conception d'un système de management de la sécurité qui prend en compte toutes les opérations de Thanry ;
- Elle doit investir dans la formation des professionnels Hygiène, Sécurité, et Environnement, pour qu'ils ne soient plus formés sur le tas ; cela les aidera à mieux animer les standards HSE dans les sites ; de plus, plus de pouvoir et d'autonomie doivent leur être donnés pour qu'ils animent au mieux tout ce qui a trait à la sécurité et la santé au travail ;
- Elle doit démontrer, par le biais de son haut management, son engagement (leadership) visible vis-à-vis de la sécurité, et la santé dans ses opérations. L'outil qu'elle devra mettre en place c'est une politique HSE par laquelle le management s'engage à l'égard de tous à tout faire pour mettre en œuvre le système de management de la sécurité.

De manière spécifique pour ce qui est de la sécurité incendie et l'évacuation :

- Installer les pictogrammes de direction et d'évacuation dans les installations. Nous nous sommes rendus compte que ces installations sont vraiment muettes. Certains efforts ont été observés, mais le groupe peut faire mieux ;
- Revoir le positionnement des extincteurs partout, qui doivent être à 1,20 mètre du sol, et veiller à ce qu'ils ne soient plus encombrés. Nous conseillons vivement que les coffres dans lesquelles les extincteurs sont placés soient totalement retirés. En réalité, les extincteurs ne souffriraient pas de problèmes d'intempéries s'ils sont entretenus chaque mois par le personnel interne comme on l'a démontré au cours de la formation. Les normes en matière d'installation des extincteurs prescrivent qu'ils doivent être visibles ; or les coffres n'assurent pas leur visibilité. La preuve c'est que lorsque nous nous sommes rendus près de l'un de ces coffres, il n'y avait aucun extincteur, alors même que le responsable HSE croyait qu'il était là. Cela pourrait créer d'énormes conséquences au cas où il y aurait incendie.
- Afficher de manière claire les procédures d'urgence, avec les numéros de téléphone mis à jour ; s'assurer que tous les employés ont connaissance de cette procédure ;
- Dessiner les plans des sites et les installer à l'entrée de chaque site ; ceci pour permettre aux visiteurs de mieux s'orienter ;

- Mettre en place une procédure de briefing à l'arrivée des visiteurs, et mise en œuvre par les vigiles ;
- Faire former les guides et les serre-files qui seront responsable de l'évacuation du personnel en cas de sinistre ;
- Mettre en place un système qui permet aux vigiles de savoir à tout moment le nombre de personnes présentes dans les scieries. Cela aidera aisément à comptabiliser les personnes après un événement, au niveau des points de rassemblement ;
- Installer les systèmes de détection d'incendie dans les endroits sensibles, ainsi qu'une alarme pour prévenir les personnes présentes dans les sites des incidents. S'assurer que les exercices d'évacuation sont constamment faits ;
- Multiplier les lieux de déclenchement des alarmes, instituer les codes de signal des alarmes et les faire connaître par tous.

Pour ce qui est du *secourisme*

- Remplacer les brancards existants par les mieux appropriés ;
- Acquérir nécessairement une ambulance, qui possède au moins le nécessaire pour effectuer l'évacuation sanitaire d'une victime en toute sécurité ;
- Multiplier les trousse de secours dans le site ;
- S'assurer de l'animation effective des réunions HSE, avec mise en pratique des différents gestes de secourisme ; ne pas attendre le recyclage, car les gestes de secourisme sont facilement oubliés s'ils ne sont pas mis en pratique.

Pour les *gestes et postures*

- Lancer un programme d'ergonomie poste par poste, en impliquant les employés dans le processus ;
- Améliorer les postes de travail des employés travaillant dans les bureaux, la menuiserie, la mécanique, en intégrant au mieux l'ergonomie, afin de réduire les souffrances relatifs aux gestes et postures ;
- Améliorer les cabines des conducteurs d'engins afin de les aider à être mieux confortables lorsqu'ils travaillent ;
- Encourager les employés à bien exploiter leur période de repos, afin que cela réduise leur fatigue corporelle ;
- Rendre obligatoire le port des Equipements de Protection Individuelle ;

- Enfin, encourager les employés à s'engager dans les activités sportives nécessaires pour la maintenance physique.

Difficultés rencontrées

Le niveau d'éducation de la majorité des participants était très bas ; cela a rendu la formation pénible, car il fallait prendre beaucoup de temps pour se rassurer qu'ils comprennent. *La meilleure manière d'y pallier c'est de prendre en compte la présence de cette population dans la conception, et la dispensation des modules de formation.*

4. PALLISCO

Analyse situationnelle

Des inspections effectuées dans ses installations, il en résulte :

- En sécurité incendie, avec l'aide du formulaire inspection prévention et sécurité incendie :
 - Que les constructions sont pour la plupart faites en béton ; ce dernier résiste à l'incendie, ce contribue énormément à réduire la propagation de l'incendie;
 - Que les dégagements sont suffisants dans le bâtiment;
 - Que plusieurs portes s'ouvrent vers l'extérieur, ce qui peut aider énormément lors de l'évacuation. Cependant, celle de la salle de réunion s'ouvre vers l'intérieur ;
 - Qu'il existe deux (02) points de déclenchement de l'alarme contre l'intrusion; il n'existe pas de codification pour l'alarme en cas d'incendie ;
 - Qu'il existe un nombre suffisant d'extincteurs dans le bâtiment, bien indiqués, à une bonne hauteur, et appropriés aux risques existant;
 - Que peu d'employés connaissent les consignes d'évacuation ;
 - Qu'il n'existe pas de plan d'évacuation avec direction vers le point de rassemblement;
 - Qu'il n'existe pas de points de rassemblement ;

- Qu'il existe des consignes particulières d'évacuation, ainsi que des directives d'exercice d'évacuation, et de préparation à l'évacuation, mais méconnus par la plupart des employés du siège ;
 - Qu'il n'y a jamais eu de formation de guides et de serre-files pour l'encadrement à l'évacuation;
 - Qu'il est possible de connaître exactement le nombre de personnes se trouvant dans le bâtiment. En cas d'incident, il est possible que certaines personnes soient oubliées ;
 - Qu'il n'existe pas de fléchage des différents itinéraires d'évacuation et des issus de secours (sauf dans le bâtiment administratif).
- En secourisme
- Qu'il existe une note de service « gestion des trousse de secours » pour garantir pleinement leur présence sur les lieux de travail. Leur contenu est suivi par le RHSE ;
 - Que peu d'employés du siège ont déjà été formés comme secouriste-sauveteurs au travail ;
 - Qu'il existe un contrat avec la « Cameroun Assistance Sanitaire (CAS) » pour la mise en œuvre de l'assistance de proximité (voir procédure existante). Seul le personnel du site en bénéficie.
- En gestes et postures, à l'aide des formulaires « **Quick Exposure Check** » (QEC) :
- Que peu d'employés ont été formés dans le passé en gestes et postures ;
 - Que les principes d'organisation et de rangements sont pour la plupart respectés dans les bureaux;
 - Que la réduction de la pénibilité dans l'entreprise fait partie des choix stratégiques ;
 - Que les principaux risques pour les employés sont la position assise prolongée et l'utilisation des technologies numériques ;
 - Que les accidents de travail y sont rares;
 - Que plusieurs employés se plaignent de lombalgies ;
 - Que la plupart des charges manipulées par les employés sont légères ;
 - Qu'il y a une insuffisance d'établissements modulables dans certains ateliers (soudure par exemple) ;
 - Que certains bureaux ne sont pas dotés de sièges et de tables appropriés ;

- Qu'il y a un bon éclairage et une bonne ventilation dans les lieux de travail ;
- Que la plupart des employés boivent assez d'eau au cours de la journée.

De manière générale :

- Il existe une politique hygiène, santé et sécurité signée le 30 Septembre 2006, qui mentionne :
 - L'engagement de l'entreprise en rapport avec le HSE ;
 - La préoccupation importante associée aux activités de l'entreprise ;
 - La démarche volontaire et d'amélioration continue des conditions de vie et de travail (respect de la réglementation, fonctionnement du CHSS, amélioration de la maîtrise des risques, évaluation des risques HSS dans tout projet, contrôle des aliments et de l'eau) ;
 - L'hygiène, la sécurité et la santé est de la responsabilité de chacun.

Nombre de personnes formées : 159

Sites concernés . Mindourou ; Douala.

Recommandations

De manière générale :

- La société devrait clairement préciser, dans la politique HSS le rôle et la responsabilité du RHSE dans l'animation de l'hygiène, la sécurité et la santé ;
- Elle devrait aussi mentionner les périodes de mise à jour de la politique HSS, afin que celle-ci soit dynamique ;
- Intégrer l'aspect sécurité dans les activités du siège.

De manière spécifique pour ce qui est de la sécurité incendie et l'évacuation :

- Installer des détecteurs d'incendie (thermique, fumée) à des points sensibles et peu fréquentés (salle du serveur) ;
- Former tout le personnel à l'évacuation et faire des exercices au moins semestriellement ;
- Installer à l'entrée du site le plan de masse du bâtiment ;
- Mettre en œuvre un plan d'évacuation sur formats moyens, avec les repères de niveaux, les fléchages des différents itinéraires d'évacuation, les issues de secours, le point de regroupement ;

- Installer les pictogrammes de direction et d'évacuation dans le bâtiment, en tenant compte des plans d'évacuations ;
- Faire former le personnel d'encadrement à l'évacuation (guides et serre-files) par niveau ;
- Codifier l'alarme pour prendre en compte le risque incendie ;
- Continuer à encourager les employés à ne pas obstruer les extincteurs ;
- Revoir les étapes des consignes générales de sécurité affichées sur le site de la manière suivante :
 - » Déclencher l'alarme (et non appeler un responsable, car celui qui découvre un début d'incendie est généralement sous le feu de l'action et n'a pas de temps à appeler) ;
 - » Evacuer (pour les personnes non désignées pour l'intervention) ;
 - » Intervenir (pour les EPI).
- Eloigner la cage de rangement des gaz du magasin pour l'extérieur (en plein air).
- Séparer les gaz incompatibles (Oxygène – acétylène, butane).

Pour ce qui est du secourisme

- S'assurer de l'animation effective des réunions HSE, avec mise en pratique des différents gestes de secourisme ; ne pas attendre le recyclage, car les gestes de secourisme sont facilement oubliés s'ils ne sont pas mis en pratique.

Pour les gestes et postures

- L'entreprise devrait s'engager dans une démarche ergonomique, poste par poste, qui intègre l'engagement et le leadership du management, l'implication des employés, le recrutement d'un ergonome, la formation de tous les employés ;
- Elle devrait mettre en œuvre la méthode « 5S » pour standardiser les rangements, et simplifier les choses pour tous. STANDARDS pourrait donner des formations dans ce sens ;
- Encourager les employés à bien exploiter leur période de repos, afin que cela réduise leur fatigue corporelle ;
- Intégrer les tables « position debout » dans les bureaux ;
- Changer certaines tables et chaises dans le bureau « Export » ;
- Réorganiser les dispositions des tables dans le bureau de comptabilité ;
- Motiver les employés à prendre conscience de l'impact des mauvais gestes/postures sur leur corps ;

- Enfin, encourager les employés à s'engager dans les activités sportives nécessaires pour leur maintenance physique.

Difficultés rencontrées

La principale difficulté a été la non-présence de tous les participants dans chacune des formations. Par ailleurs, les mêmes participants n'ont pas été systématiquement présents dans les trois formations sécurité incendie, secourisme, gestes et postures. La société a voulu rester dans son système d'organisation interne de la sécurité.

Pour pallier la prochaine fois, s'assurer tout simplement de part et d'autre des deux parties (Formateurs – concessionnaire) que les Termes de Référence (TDR) du projet sont bien compris, que la mise en œuvre use de flexibilité et tienne compte du contexte de l'entreprise.

Intentionally left blank

5. SEFFECAM

Analyse situationnelle

Il a été diagnostiqué dans la plupart de ses installations après inspection :

- En sécurité incendie
 - Que les installations sont faites de conteneurs (acier), dans une surface réduite ; et dès lors, peuvent facilement être un frein au développement de l'incendie parce qu'ils ne sont pas très combustibles ;
 - Que les dégagements d'urgence sont inexistantes ;
 - Qu'il n'existe aucun plan du site, dans lequel serait intégré le plan d'évacuation du site. Ceci serait en partie dû au fait que le site n'est pas fixe ;
 - Que le plan d'évacuation est inexistant ;
 - Qu'il est possible de savoir exactement quel est le nombre de personnes présentes dans le site ; ce qui aiderait en cas de sinistre ;
 - Qu'il y existe un seul extincteur positionné directement sur la cuve à carburant (ce qui est inapproprié), malheureusement encombré, à une hauteur inadéquate, et n'est pas indiquée par un pictogramme ;
 - Qu'il y a bel et bien des extincteurs dans les véhicules ;

- Que l'évacuation n'est pas du tout organisée, en particulier l'absence des exercices d'évacuation, ainsi que les pictogrammes d'évacuation, même si le site en lui-même n'est pas grand ;
 - Qu'il n'existe aucune alarme soit pour réguler les heures de travail, soit pour avertir en cas d'incident;
 - Que la procédure d'urgence a déjà été rédigée, et est en cours de validation ;
 - Que le site n'a pas de personnes formées comme guides et serre-files pour faciliter l'évacuation ;
 - Que les procédures d'alerte avec les numéros de chaque intervenant ne sont pas connues du personnel ;
 - Qu'il n'y a aucun débriefing à l'arrivée des visiteurs pour ce qui est des risques de l'entreprise ;
 - Que les bouteilles de dioxyde de carbone (CO2) et d'acétylène ne sont pas disposées dans une bonne cage, pour leur protection.
- En secourisme
- Que l'évacuation des accidentés se fait par le véhicule du personnel ou un pickup, car c'est le seul moyen dont la société dispose, et compte tenu de l'éloignement de la ville la plus proche ;
 - Que certains participants avaient déjà été formés comme secouristes - sauveteurs au travail ;
 - Que les brancards existants sont inappropriés pour le relevage et le brancardage des victimes ;
 - Que les trousse de secours sont présentes dans la plupart des endroits où les employés peuvent en avoir besoin, et les chefs d'équipes sont formés à leur utilisation ;
 - Que le personnel de forêt dispose des avertisseurs sonores et sifflets pour prévenir les collègues en cas d'accident ;
 - Que compte tenu de l'éloignement de certains postes/postions en forêt, il est difficile pour les employés en forêt de donner une alerte en cas d'accident.
- En gestes et postures (sur la base du « Quick Exposure Check »)
- Qu'aucun employé n'a été formé dans le passé en gestes et postures ;
 - Que les principes de base d'organisation et de rangements ne sont pas du tout respectés dans les magasins, et les différents ateliers ;
 - Que les charges manipulées par les employés sont pour la plupart très lourdes, et impliquent même les produits toxiques ;
 - Que plusieurs employés se plaignent fréquemment d'asthénie et de lombalgies ;
 - Qu'il y a un palan pour la manutention de charges, mais qu'il faudrait remplacer, du fait de son vieillissement.

Nombre de personnes formées : 126

Sites concernés

Douala ; Yingui ; Mamfé ; Nguti.

Recommandations

De manière générale :

- La société devrait avoir (mettre en place) un véritable projet de développement de la sécurité et la santé au travail, qui doit constituer pour elle son plan stratégique en vue d'améliorer sa culture sécurité, et définir un budget qui va avec. STANDARDS pourrait l'accompagner dans la conception et la mise en place d'une stratégie sécurité. Cela demandera cependant un sacrifice des leaders/managers de l'entreprise qui devraient, s'ils veulent s'engager dans cette démarche, consacrer une (01) semaine environ pour la formation-réflexion, et se donner des moyens pour le long terme.
Ceci démontrera l'engagement visible du leadership/management ;
- Elle devrait investir dans la formation approfondie des représentants du responsable Hygiène, Sécurité, et Environnement; cela les aidera à mieux animer les standards HSE dans les différentes installations, et permettre au responsable HSE lui-même d'être plus efficient;
- Elle devrait définir un plan d'action HSE facilement mesurable sur plusieurs années (suite logique de la stratégie sécurité) ;
- Mettre en place une station de nettoyage des yeux près des conteneurs de rangements des produits chimiques, afin de permettre aux personnes qui les utilisent à se laver les yeux au cas où l'un des produits entrerait dans leurs yeux ;

De manière spécifique, pour ce qui est de la sécurité incendie et l'évacuation:

- Installer les pictogrammes de direction et d'évacuation dans les installations. ces installations sont pour la plupart muettes ;
- Revoir le positionnement des extincteurs à certains endroits, qui doivent être à 1,20 mètre du sol, et veiller à ce qu'ils ne soient plus encombrés. Par ailleurs, les extincteurs ne souffriront pas de problèmes d'intempéries s'ils sont entretenus chaque mois par le personnel interne comme cela a été démontré au cours de la formation ;
- Concevoir et afficher de manière claire les procédures d'urgence, avec les numéros de téléphone mis à jour ; s'assurer que tous les employés ont connaissance de cette procédure ;
- Dessiner les plans des différents sites et les installer à l'entrée des sites (principalement Douala, Yingui et Nguti) ; ceci pour permettre aux visiteurs de mieux s'orienter ;
- Mettre en place une procédure de briefing à l'arrivée des visiteurs, et mise en œuvre par les vigiles ;
- Faire former également les vigiles ; l'expérience a montré que les incendies arrivent généralement lorsqu'ils sont les seuls sur place ;
- Faire former les guides et les serre-files qui seront responsables de l'évacuation du personnel en cas de sinistre ;
- Mettre en place un système qui permet aux vigiles de savoir à tout moment le nombre de personnes présentes dans les sites. Cela aidera aisément à comptabiliser les personnes après un événement, au niveau des points de rassemblement ;
- Installer les systèmes de détection d'incendie dans les endroits sensibles (site de Douala), ainsi qu'une alarme pour prévenir les personnes présentes dans les sites des incidents ;

- S'assurer que les exercices d'évacuation sont constamment effectués ;
- S'assurer que les portes des bâtiments s'ouvrent de l'extérieur ;
- Multiplier les lieux de déclenchement des alarmes après les avoir installés, codifier leurs signaux et les faire connaître par tous ;
- Eloigner les bouteilles de dioxyde de carbone (CO2), d'acétylène, et de argon des garages dans des lieux isolés, et dans des cages métalliques ;
- Etablir un protocole de notification des urgences ;
- Mettre en place une politique liée à la consommation de l'alcool et des drogues ;
- Elaborer un plan de prévention des incendies qui identifie les dangers liés à l'utilisation des produits dangereux, et qui explique les procédures de sécurité pour emmagasiner les colis.

Pour ce qui est du secourisme

- Acquérir des brancards appropriés qui aideront facilement le transport d'une victime;
- S'assurer de l'animation effective des réunions HSE, avec mise en pratique des différents gestes de secourisme ; ne pas attendre le recyclage, car les gestes de secourisme sont facilement oubliés s'ils ne sont pas mis en pratique ;
- Acquérir les Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE), pour l'infirmerie du siège, afin de faciliter le massage cardiaque chez les victimes.

Pour les gestes et postures

- Lancer un programme d'ergonomie poste par poste (en y incluant la méthode 5S), et en impliquant les employés dans le processus. Ce programme serait d'une très grande réussite s'il est précédé de la stratégie sécurité.
- Améliorer les postes de travail des employés travaillant dans la scierie, au garage, en intégrant au mieux l'ergonomie, afin de réduire les souffrances relatives aux gestes et postures ;
- Encourager les employés à bien exploiter leur période de repos, afin que cela réduise leur fatigue corporelle ;
- S'assurer du port effectif des Equipements de Protection Individuelle par les employés;
- Revoir toute l'organisation de rangement des garages et des entrepôts ;
- Enfin, encourager les employés à s'engager dans les activités sportives nécessaires pour leur maintenance physique.

Intentionally left blank

ANNEXE 2. Formulaire utilisé pour l'évaluation « à chaud » de la formation

| FORMATION | |
|--------------------|------------------------|
| Intitulé : | Organisme : |
| Date(s) : | Formateur : |
| | Lieu : |
| PARTICIPANT | |
| Nom : | Prénom : |
| Fonction : | Entreprise / Service : |
| | |

EVALUATION

La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

| | |
|---------------|--|
| Oui | |
| Non | |
| Partiellement | |

Qualité de l'organisation

| | | | | |
|--|------------------|-------------|--------------|--------------------|
| | <i>Très bien</i> | <i>Bien</i> | <i>Moyen</i> | <i>Insuffisant</i> |
|--|------------------|-------------|--------------|--------------------|

| | | | | |
|------------------------|--|--|--|--|
| Accueil | | | | |
| Locaux, matériel | | | | |
| Horaire, durée, rythme | | | | |

Qualité du contenu

| | <i>Très bien</i> | <i>Bien</i> | <i>Moyen</i> | <i>Insuffisant</i> |
|------------------------------|------------------|-------------|--------------|--------------------|
| Intérêt du contenu | | | | |
| Conformité avec le programme | | | | |
| Adaptation au public | | | | |

Qualité de la pédagogie

| | <i>Très bien</i> | <i>Bien</i> | <i>Moyen</i> | <i>Insuffisant</i> |
|------------------------------|------------------|-------------|--------------|--------------------|
| Clarté de l'exposé | | | | |
| Animation de l'intervenant 1 | | | | |
| Animation de l'intervenant 2 | | | | |
| Intérêt des documents | | | | |

| | |
|--|--------------------|
| COMMENTAIRES / OBSERVATIONS / SUGGESTIONS | |
| | |
| DATE DE L'EVALUATION : | SIGNATURE : |
| | |

ANNEXE 3. Formulaire d'inspection prévention sécurité incendie

Date:

Entreprise :

Lieu/Site :

Noms des inspecteurs :

| PARAMÈTRES À INSPECTER | DETAILS PARAMÈTRES | COMMENTAIRES ET ACTIONS A PRENDRE |
|------------------------|---|-----------------------------------|
| CLASSEMENT | Quelle réglementation s'applique à l'activité? Quel est le nombre de personnes admises dans l'établissement ? | |
| IMPLANTATION | Est-ce une installation classée ? Si oui est-elle isolée par rapport à d'autres installations ? L'accès des secours peut-elle être facile en cas de sinistre ? Le public peut-il facilement évacuer en cas de sinistre ? | |

| | | | |
|-----------------------------------|---|--|--|
| CONSTRUCTION | <p>Quelle est la nature et qualité du gros œuvre ?</p> <p>Quelle est la réaction au feu des aménagements intérieurs ?</p> <p>Quelle est la résistance au feu des aménagements intérieurs ?</p> <p>Les bâtiments sont-ils bien compartimentés ?</p> | | |
| DEGAGEMENT | <p>Quelle est le nombre de dégagements ?</p> <p>Quelle est la disposition des dégagements ?</p> <p>Quelle est la praticabilité des dégagements ?</p> | | |
| ELECTRICITE/ ECLAIRAGE | <p>Les installations électriques répondent-elles aux normes électriques ?</p> <p>La maintenance des installations électriques est-elle régulière ?</p> <p>L'éclairage naturel des pièces est-il suffisant ?</p> <p>L'éclairage artificiel est-il nécessaire ?</p> | | |
| CHAUFFAGE/CLIMATISATION | <p>L'installation du chauffage et de la climatisation répond-elle aux normes d'installation ?</p> <p>Y a-t-il quelque risque que ce soit lié à la présence du chauffage et de la climatisation dans l'immeuble ?</p> | | |
| RISQUE SPECIAUX | <p>Y a-t-il des risques spéciaux liés aux activités ou à l'environnement de l'immeuble ?</p> <p>Existe-t-il des mesures de contrôles à ces risques ?</p> | | |
| MOYENS DE SECOURS | <p>Quels sont les moyens de secours existant ?</p> <p>Quels sont les moyens d'alarme et d'alerte existant ?</p> <p>Les moyens de lutte contre l'incendie sont-ils suffisants ?</p> | | |

Intentionally left blank

ANNEXE 4. FORMULAIRE G.P. numéro 1 : QUESTIONNAIRE « CORRESPONDANT ENTREPRISE »
Données générales sur l'entreprise

Date :

Site :

Nom du représentant de l'entreprise :

1. Présentation de l'entreprise

Raison Sociale :

Secteur d'Activité :

Description synthétique de l'activité du site concerné par le repérage des pénibilités (TMS):

Appartenance à un Groupe :

Oui

Non

Taille de l'Entreprise :

- Nombre de salariés :

dont :

- en CDI :
- en temps plein :
- en CDD et intérim :
- par l'intermédiaire d'entreprises sous-traitantes :

2. Présentation du découpage fonctionnel de l'entreprise choisit pour l'étude

Pour réaliser la cartographie des pénibilités, nous avons besoin de découper l'entreprise en petites unités. Vous avez le choix entre différentes possibilités, par exemple : administration / usine : découpage / usine : assemblage / expédition / vente / recherche et développement ... vous pouvez choisir le découpage que vous utilisez dans le cadre du document unique d'évaluation des risques professionnels ou autres...

Pour chacune des unités, il sera nécessaire d'identifier le nom du responsable hiérarchique qui complètera le formulaire intitulé " Questionnaire : Chefs de sections / Responsables d'unités de travail ".

Différents choix sont donc possibles ; à partir de ce découpage, nous élaborerons une cartographie des pénibilités qui sera présentée en réunion de groupes de travail.

ANNEXE 5. FORMULAIRE G.P. numéro 2 : QUESTIONNAIRE « POSITIONNEMENT DE L'ENTREPRISE A L'EGARD DE LA PENIBILITE »

Date :

Site :

Nom du Représentant de l'entreprise :

- **Quelle est votre définition à vous de la pénibilité ?**

- **Quelles sont, selon vous, les principales causes de pénibilité dans votre entreprise ?**

- **Quelles sont, selon vous, les principales situations de travail concernées ?**

- La réduction de la pénibilité dans votre entreprise fait- elle partie des choix stratégiques ?

Oui Non

Commentaires :

ANNEXE 6. FORMULAIRE G.P. numéro 3 : QUESTIONNAIRE DONNEES SPECIFIQUES POUR CHACUNE DES UNITES DE TRAVAIL

Nom du représentant de l'entreprise :

Pour chacune des unités de travail retenues dans le découpage précédent, veuillez renseigner les éléments ci-dessous :

Nom de l'unité de travail :

- Risques professionnels concernant cette unité de travail :

(Reprendre les résultats de l'évaluation des risques professionnels consignés dans le document unique d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise. Exemples de risques : TMS : canal carpien, Risques Psycho Sociaux,...)

- Absentéisme :

(Hors absences pour maternité, congé parental,...etc...)

- Accidents du Travail :

- Maladies Professionnelles :

- Plaintes :

(Solliciter le service de santé du travail de votre entreprise, médecin du travail et/ou infirmière, pour qu'ils vous communiquent, pour votre unité de travail, le nombre de plaintes enregistrées. Par exemple : douleurs, stress ...)

Intentionally left blank

ANNEXE 7. FORMULAIRE G.P. numéro 5 : EVALUATION PAR L'OBSERVATEUR ERGONOME

Date de l'observation :

Site :

Choix du poste :

Nom de l'observateur :

Description de la tâche évaluée :

A. Dos – Position

Durant le travail, le dos est :

A1 en position neutre ou presque

A2 modérément fléchi (vers l'avant ou sur le côté) ou en rotation

A3 très fortement fléchi (vers l'avant ou sur le côté) ou en rotation

B. Dos – Fréquence du mouvement

Le travailleur fait-il de la manutention (lever, déplacer, pousser, tirer, transporter une charge, même légère) ?

Si non, répondez à B1 ou à B2 uniquement.

Si oui, répondez à B3, à B4 ou à B5 uniquement.

Le travailleur reste-t-il la plupart du temps dans la même position ?

B1 Non

B2 Oui

Le travailleur fait de la manutention. Les mouvements de son dos sont :

B3 occasionnels (environ 3 fois par minute ou moins)

B4 fréquents (environ 8 fois par minute)

B5 très fréquents (environ 12 fois par minute ou plus)

C. Épaule / bras – Position

À quelle hauteur est le coude ?

C1 À la hauteur de la taille

C2 À la hauteur de la poitrine

C3 À la hauteur des épaules ou au-dessus

D. Épaule / bras – Fréquence du mouvement

Le travailleur fait le mouvement qui sollicite son épaule et son bras :

D1 occasionnellement (de temps à autre)

D2 fréquemment (régulièrement avec arrêts)

D3 très fréquemment (de façon continue ou presque)

E. Poignet / main – Position

Dans quelle position sont le poignet et la main du travailleur ?

E1 En position neutre la plupart du temps

E2 En extension, en flexion ou en déviation

F. Poignet / main – Fréquence du mouvement

Combien de fois le travailleur fait-il ce mouvement du poignet et de la main ?

F1 10 fois par minute ou moins

F2 De 11 à 20 fois par minute

F3 Plus de 20 fois par minute

G. Cou – Position

Le travailleur doit-il tourner ou pencher la tête pour accomplir sa tâche ?

G1 Non, si la tête est droite

G2 Oui, occasionnellement

ANNEXE 8. FORMULAIRE G.P. numéro 6 : EVALUATION PAR LE TRAVAILLEUR

Date de l'observation :

Site :

Choix du poste :

Nom du travailleur :

Description de la tâche évaluée :

H. Effort

La charge que vous manipulez vous paraît :

H1 légère

H2 moyennement lourde

H3 lourde

H4 très lourde

J. Durée

Combien d'heures en moyenne par jour consacrez-vous à ce travail ou à cette tâche ?

J1 Moins de 2 heures

J2 De 2 à 4 heures

J3 Plus de 4 heures

K. Force

Vous devez, avec votre main, forcer :

K1 un peu

K2 moyennement

K3 beaucoup

L. Précision visuelle**Le niveau de précision visuelle dont vous avez besoin est :**L1 faible (pas besoin de voir les détails)L2 élevé (besoin de voir les détails)

M. Vibrations d'un véhicule**Conduisez-vous un véhicule au travail ? Si oui, pendant combien d'heures par jour ?**M1 Jamais ou moins d'une heureM2 Oui, de une à 4 heuresM3 Oui, plus de 4 heures

N. Vibrations d'un outil manuel**Utilisez-vous des outils manuels qui vibrent ? Si oui, pendant combien d'heures par jour ?**N1 Jamais ou moins d'une heureN2 Oui, de une à 4 heuresN3 Oui, plus de 4 heures

P. Rythme**Avez-vous de la difficulté à suivre le rythme de production ?**P1 JamaisP2 ParfoisP3 Souvent

Q. Stress**En général, comment trouvez-vous votre travail ?**Q1 Pas ou peu stressantQ2 Assez stressantQ3 Très stressant

ANNEXE 9 : Grille d'évaluation du contenu de la formation**La formation a-t-elle répondu aux attentes des participants?**

| | Administration | Forêt | Scierie | TOTAL |
|---------------|----------------|-------|---------|-------|
| OUI | | | | |
| NON | | | | |
| PARTIELLEMENT | | | | |

Qualité de l'organisation

| | | Très Bien | Bien | Moyen | Insuffisant |
|------------------------|----------------|-----------|------|-------|-------------|
| Accueil | Administration | | | | |
| | Forêt | | | | |
| | Scierie | | | | |
| Total | | | | | |
| Locaux, matériel | Administration | | | | |
| | Forêt | | | | |
| | Scierie | | | | |
| Total | | | | | |
| Horaire, durée, rythme | Administration | | | | |
| | Forêt | | | | |
| | Scierie | | | | |
| Total | | | | | |

Qualité du contenu

| | | Très Bien | Bien | Moyen | Insuffisant |
|--------------------|----------------|-----------|------|-------|-------------|
| Intérêt du contenu | Administration | | | | |

